

L'association Al Masriya vous propose divers cours de danse avec ses professeurs : Émilie, Ines et Rave'n.

Rentrée le lundi 18 septembre 2023

Sauf les cours du mercredi, rentrée le 25 septembre 2023

& les cours du vendredi, rentrée le 06 octobre 2023



Cours hebdomadaires Saison 2023-2024

LUNDI		MARDI	MARDI	VENDREDI
<i>Salles polyvalentes Allée Joséphine Baker, 44200 Nantes</i>		<i>Salle de danse, 4 rue Marc Vaubourgoïn 44200 NANTES</i>	<i>Salle Polyvalente, 22 rue Émile Péhant Nantes</i>	<i>Salle de danse Cayeux 8 rue Arsène Leloup, 44000 Nantes</i>
19h - 20H30 DANSES ORIENTALES Deb/Initié	19h - 20H30 FCBD Tout niveau	19h - 20H30 DANSES ORIENTALES Inter/Avancé	19h - 20H30 DANSE FUSION Débutant/initié	18h15 - 19h15 DANSES ORIENTALES Tous niveaux
20H45 - 22H15 DANSES ORIENTALES Inter/Avancé	20H30 - 21H30 DANSE FUSION Inter/Avancé	20H30 - 22H SAMBA Tous niveaux	MERCREDI <i>Salle de danse 147 Route de Sainte Luce 44300 Nantes</i> 20h30-21h30 DANSES ORIENTALES Débutant/Initié	19H15-21H15 Atelier chorégraphique Niveau Inter/avancé

Les mots importants qui expriment l'esprit de notre association :

- Convivialité / Puiser dans la force du collectif / Créer du lien, partager, échanger
- Se sentir bien mentalement et physiquement / Lier le corps à l'esprit
- S'exprimer / Préciser sa technique / Développer sa créativité

TARIFS

Un cours d'essai est possible pour les nouvelles élèves. L'inscription induit l'acceptation du règlement intérieur. La carte blanche est acceptée.

Inscription à l'année <i>32 séances de sept à juin</i>	1 cours hebdomadaire d'1h : 225€ 1 cours hebdomadaires de 1h30 : 250€
Cours d'1h le vendredi <i>18h15-19h15 / 25 séances</i>	180€
Atelier chorégraphique <i>Vendredi de 19h15 à 21h15</i>	275€ (2h) + 4 week-ends de répétition (entre 10h et 16h par week-end)
Atelier pour soliste <i>1 dimanche par mois</i>	150€ pour une danseuse inscrite à un autre cours/atelier 250€ si inscription seulement à cet atelier
Pass illimité pour tous les cours et ateliers	550€

Tous les cours se terminent entre le 17 et le 23 juin 2024 sauf les cours d'1h le vendredi qui se terminent le 26 avril 2024.

Inscription à 2 cours : -10 % sur le montant total

Inscription à 3 cours : -15 % sur le montant total

Règlement par chèque à l'ordre « **Al Masriya** » à fournir avec le bulletin d'inscription complété et les justificatifs pour le tarif réduit.

Inscription à envoyer à : **Association Al Masriya, 2 rue Conan Meriadec 44200 Nantes**

On donnera priorité aux dossiers complets et aux inscriptions à l'année.

Les inscriptions sont ouvertes toute l'année. Vous pouvez payer à l'année ou au trimestre mais tous les chèques doivent être déposés lors de l'inscription. Les chèques sont débités le 5 de chaque mois.

CALENDRIER DES COURS HEBDOMADAIRES

Lundi	Mardi	Mercredi	Dimanche	Vendredi
18/09/23	19/09/23	27/09/23	24/09/23	1 06/10/23
25/09/23	26/09/23	04/10/23	01/10/23	2 13/10/23
02/10/23	03/10/23	11/10/23	08/10/23	3 20/10/23
09/10/23	10/10/23	18/10/23	15/10/23	4 10/11/23
16/10/23	17/10/23	25/10/23	22/10/23	5 17/11/23
06/11/23	07/11/23	08/11/23	12/11/23	6 24/11/23
13/11/23	14/11/23	15/11/23	19/11/23	7 01/12/23
20/11/23	21/11/23	22/11/23	26/11/23	8 08/12/23
27/11/23	28/11/23	29/11/23	03/12/23	9 15/12/23
04/12/23	05/12/23	06/12/23	10/12/23	10 22/12/23
11/12/23	12/12/23	13/12/23	17/12/23	11 05/01/24
18/12/23	19/12/23	20/12/23	07/01/24	12 12/01/24
08/01/24	09/01/24	10/01/24	14/01/24	13 19/01/24
15/01/24	16/01/24	17/01/24	21/01/24	14 26/01/24
22/01/24	23/01/24	24/01/24	28/01/24	15 02/02/24
29/01/24	30/01/24	31/01/24	04/02/24	16 09/02/24
05/02/24	06/02/24	07/02/24	11/02/24	17 16/02/24
12/02/24	13/02/24	14/02/24	18/02/24	18 08/03/24
19/02/24	20/02/24	21/02/24	10/03/24	19 15/03/24
11/03/24	12/03/24	13/03/24	17/03/24	20 22/03/24
18/03/24	19/03/24	20/03/24	24/03/24	21 29/03/24
25/03/24	26/03/24	27/03/24	31/03/24	22 05/04/24
01/04/24	02/04/24	03/04/24	07/04/24	23 12/04/24
08/04/24	09/04/24	10/04/24	14/04/24	24 19/04/24
15/04/24	16/04/24	17/04/24	21/04/24	25 26/04/24
06/05/24	07/05/24	24/04/24	12/05/24	26
13/05/24	14/05/24	15/05/24	19/05/24	27
20/05/24	21/05/24	22/05/24	26/05/24	28
27/05/24	28/05/24	29/05/24	02/06/24	29
03/06/24	04/06/24	05/06/24	09/06/24	30
10/06/24	11/06/24	12/06/24	16/06/24	31
17/06/24	18/06/24	19/06/24	23/06/24	32

Attention, les cours du vendredi s'arrêtent le 26 avril 2024, l'atelier chorégraphique continuera le dimanche soir de 19h30 à 21h30.

Portes ouvertes association : lundi 11 septembre 2023 // WE d'asso : les 20 et 21 avril 2024

Atelier de création pour soliste : De 14h30 à 17h30, les dimanches 03/12, 07/01, 04/02, 03/03, 14/04, 05/05 et 02/06.

Bulletin d'inscription

VEUILLEZ REMPLIR LE BULLETIN EN LETTRES CAPITALES.

NOM:.....PRENOM:.....

ADRESSE:.....

.....

PORTABLE : __/__/__/__/__/__/__/__/__/__

E-MAIL :

Je **soussigné(e)** **père/mère** de

..... **autorise mon enfant à pratiquer la danse orientale.**

Écrire votre choix (jour, horaire, intitulé du cours):

.....

Règlement :**euros**

Nombre de chèques :

Je certifie ne pas me connaître de contre indications de santé à la pratique de la danse et décharge de toute responsabilité l'association Al Masriya en cas de problèmes physiques survenant dans le cadre des activités de l'association.

Je déclare avoir lu et approuvé le règlement intérieur.

Fait à.....Le.....

Signature de l'élève(ou de son représentant légal) :

Règlement intérieur de l'association

Le présent règlement est réputé lu et approuvé par l'élève à la signature du bulletin d'inscription. L'inscription à toute activité implique l'acceptation sans restriction du règlement.

L'inscription est définitive et nominative à réception du règlement, et aucun remboursement ne sera possible. Néanmoins l'élève peut bénéficier d'un avoir sur les autres activités de l'association (stages, spectacles...) sur présentation d'un certificat médical pour le temps d'inactivité.

Les élèves ne peuvent en aucun cas intervenir sur un événement, quel qu'il soit, sous le nom de l'association sans l'autorisation préalable des membres du Bureau.

L'association a souscrit une assurance « Responsabilité Civile » qui couvre uniquement les dommages qu'un élève pourrait occasionner à autrui. Si l'élève se blesse seul, il ne pourra être indemnisé que s'il a souscrit à titre personnel une assurance responsabilité civile individuelle accidents. Chaque élève doit veiller à ses effets personnels. L'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol des effets personnels dans les vestiaires ou dans les salles.

En ce qui concerne les cours

Un cours d'essai est accordé en début d'année avant inscription définitive. Les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée. L'association se réserve le droit d'annuler un créneau si l'effectif est insuffisant. Les élèves sont priés de se présenter avec une tenue adaptée: caleçon, débardeur, foulard sur les hanches...pas de chaussures de ville dans la salle. La ponctualité est de rigueur pour un déroulement adéquat des cours. Les élèves doivent respecter les locaux fournis et le matériel fourni.

En ce qui concerne les stages

L'inscription prend effet à la réception du règlement. Néanmoins, l'encaissement se fera le jour du stage. Le stagiaire doit être apte à participer à l'activité proposée. Une déclaration sur l'honneur leur sera demandée. Tout stage commencé est dû. L'association se réserve le droit d'annuler un stage si l'effectif est insuffisant.

En ce qui concerne le droit à l'image

L'association se réserve le droit de photographier et/ou de filmer l'élève lors de tous types d'activités organisées par l'association (cours, stages, spectacles...et toute autre activité) et à exploiter ces images dans un but non lucratif, image sur tous les supports et en tous formats, insérés ou non dans les documents audiovisuels, informatiques, multimédia, site web internet, éditions graphique sous toutes ses formes, etc. Les prises de vues ainsi réalisées seront exploitées exclusivement dans le cadre de la communication internet et externe de l'association, pour ses besoins de formation ou d'information du public sur ses activités.

L'association se réserve le droit de diffuser les images de ses élèves par les différentes voies possibles, en particulier sur son site internet. Les élèves ne disposent pas du droit d'exploiter ni de diffuser les images d'autres élèves ou professeurs sur des sites tels que facebook ou encore des blogs sans l'autorisation des personnes présentes sur la photo.

En cas d'arrêt des cours en présentiel pour des raisons exceptionnelles, indépendantes de notre volonté, plusieurs solutions alternatives seront proposées pour continuer à danser et garder du lien. Il pourra être envisager à titre exceptionnel et individuel le remboursement de certaines séances tant que cela ne met pas en danger l'avenir de l'association.